Volume 18, numéro 1
Juin 2017

La cigale & la fourmi

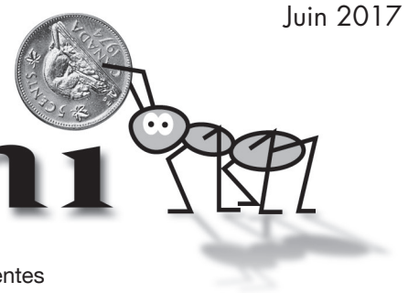

Le bulletin d'information de votre Régime supplémentaire de rentes

2016 une année fructueuse

L'année 2016 nous aura apporté des rendements très intéressants nous plaçant dans le 1er quartile pour une pondération d'actifs semblable à la nôtre. Notre politique de placement, la gestion collective et le suivi serré de votre Comité de retraite nous permettent de tirer notre épingle du jeu dans un domaine très difficile. La période économique dans laquelle nous vivons nous oblige à constamment nous questionner et à chercher les meilleurs placements pour protéger et faire fructifier notre capital. Soulignons que la gestion collective et notre structure de frais sont des atouts majeurs dans l'atteinte de ces objectifs.

Que nous réserve l'avenir?

L'automne dernier ont pris effet des changements préparés de longue haleine ayant pour objectif de bien nous repositionner dans un environnement en constant changement. Letko Brosseau demeure ainsi notre gestionnaire principal, gérant 50 % de la caisse dans un fonds équilibré, soit des actions et des obligations. Manuvie se retrouve avec 32 % de la caisse répartie en trois catégories d'actifs, 10 % en obligations mondiales, il s'agit d'un tout nouveau mandat pour notre caisse. Étant donné les taux historiquement bas ces dernières années, il est de plus en plus difficile de faire des rendements avec les obligations. 10 % en rendement absolu et 10 % en immobilier commercial au Canada, sans effet de levier donc, pas de dette. Deux autres nouveaux mandats sont aussi effectifs, Fidelity gère 6 % en actions canadiennes et Mawer 12 % en actions mondiales. Ces gestionnaires ont été soigneusement sélectionnés et nous pensons qu'ils nous procureront des rendements compétitifs.

Des outils pour vous

Plusieurs outils sont à votre disposition pour mieux connaître votre caisse de retraite et votre dossier personnel. Vous pouvez aller sur le site **https://mon.saiadnet.qc.ca,** vous y trouverez vos documents personnels, les rendements, la répartition de la caisse ainsi que vos montants accumulés et un outil de planification.

Le site du syndicat **http://sevl-scfp-2815.com/fond-de-pension/** vous offre aussi une multitude d'outils tels que les numéros passés de *La Cigale et la fourmi,* le Mot de l'administrateur qui pourra répondre à de nombreuses questions, plusieurs formulaires et davantage.

L'assemblée générale

Le 13 avril se tenait notre assemblée générale 2016, nous vous invitons à y participer en grand nombre sans attendre les dernières années de carrière pour vous familiariser et mieux comprendre votre régime de retraite. Parlant de ne pas attendre la fin de carrière, nous ne pourrons jamais souligner suffisamment l'importance de contribuer tôt à votre caisse de retraite et votre REER. Cet exemple parle de lui-même : Monsieur Tard et Madame Tôt, cotiseront tous les deux 3000 $ par année et auront des rendements de 6 % par année. Madame Tôt cotise dès l'âge de 30 ans à 60 ans : elle aura accumulé avec rendements 244 186 $. Monsieur Tard débute à 40 ans à 60 ans : il aura accumulé avec rendements 113 619 $. Le 30 000 $ de contributions supplémentaire de Madame Tôt s'est transformé en 130 567 $ de plus pour sa retraite.

Au plaisir de vous servir,

Guy Gagné,
président du Comité de retraite - Région Ouest

Au revoir d'un ancien vice-président

Depuis 1985, j'ai eu le bonheur de contribuer à votre Comité de retraite. Maintenant à la retraite, je ne suis plus membre du comité et je collabore pour la dernière fois au journal de notre caisse *La cigale et la fourmi.*
Présent il y a 17 ans lors de la création du journal, j'en profite pour saluer les collaborateurs de l'époque, Pierre-André Doucet, André Laurendeau, Nathalie Grenier, Louis Morissette, Julie Pelchat et Lana Leclerc.
Je ne peux nommer tous les autres, mais je les remercie tous pour leur excellent travail qui aura permis le développement de notre caisse de retraite.

« Rien ne sert de courir, il faut partir à point. »

Pierre Maltais

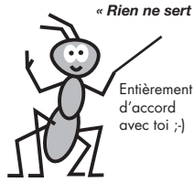

Rendements globaux bruts du Fonds Général
au 30 septembre 2016

FONDS GÉNÉRAL

Rendement brut du Fonds Général :

8,99 %

Médiane SAI :
6,70 %

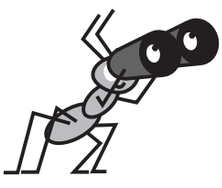

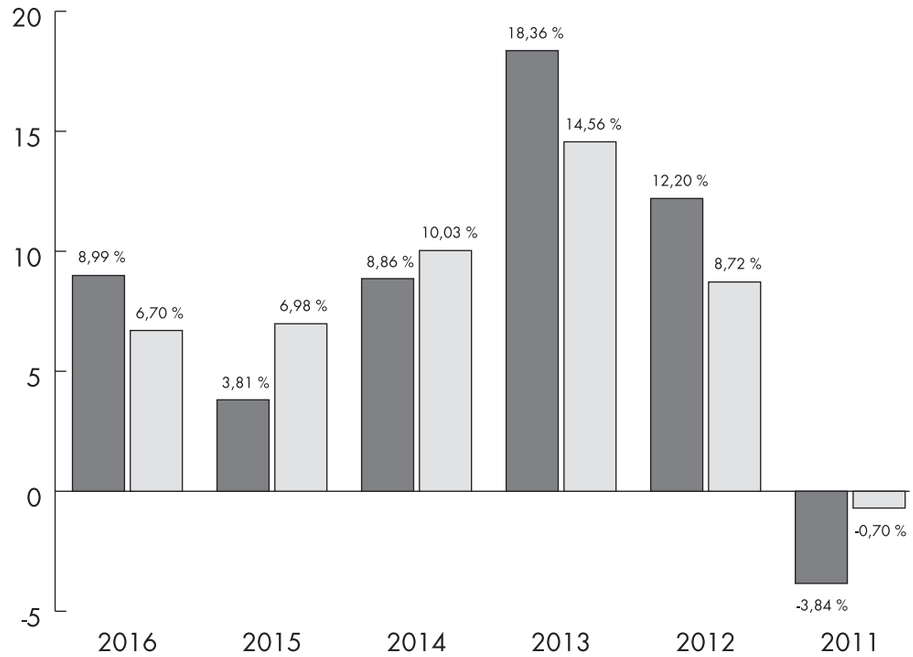

Fonds Général
Médiane SAI des fonds équilibrés

FONDS GÉNÉRAL au 31 décembre 2016

Répartition %	Classe d'actifs	Rendements au 31 décembre 2016[1]
50,4 %	**Letko Brosseau - Fonds équilibré**	**13,56 %**
0,0 %	**FGP - Fonds équilibré[2]**	**7,26 %**
	Médiane SAI des fonds équilibrés	7,54 %
12,1 %	**Manuvie - Immobilier**	**5,31 %**
10 %	**Manuvie - Rendement absolu**	**-1,43 %**
9,7 %	**Manuvie - Revenu fixe mondial[3]**	**-1,09 %**
	Médiane SAI des fonds d'obligations canadiennes[3]	-3,08 %
6,0 %	**Fidelity - Actions canadiennes[4]**	**2,36 %**
	Médiane SAI des fonds d'obligations canadiennes[4]	5,15 %
11,7 %	**Mawer - Actions mondiales[5]**	**-1,07 %**
	Médiane SAI des fonds d'actions mondiales[5]	2,07 %
100,0 %	**Rendement global du Fond Général**	**8,99 %**
	Médiane SAI des caisses	6,70 %

1. Tous les rendements sont bruts et en dollars canadiens. Le rendement des revenus fixes est celui des obligations.
2. Le rendement de FGP est pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2016.
3. Le rendement de Manuvie - Revenu fixe mondial et de la médiane est pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2016.
4. Le rendement de Fidelity et de la médiane est pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2016.
5. Le rendement de Mawer et de la médiane est pour la période du 1er octobre au 31 décembre 2016.

Survol des rendements des caisses de retraite et des marchés financiers Année 2016

Indices SAI des fonds équilibrés

La plupart des marchés boursiers ont bien accueilli la victoire de Donald Trump aux élections américaines à la fin du trimestre et les attentes favorables de croissance économique ont fait progresser l'indice SAI des fonds équilibrés de 1,2 % au 4e trimestre pour terminer avec un rendement cumulatif de 8,1 % pour l'année 2016.

Obligations canadiennes

L'amélioration des perspectives de croissance a fait grimper les taux d'intérêt des obligations en fin d'année. L'indice FTSE TMX Canada Univers a chuté de 3,4 % au cours des trois derniers mois, pour clôturer l'année à 1,7 %.

La Banque du Canada a reporté sa décision tout au long de l'année de maintenir son taux de financement à un jour à 0,5 %.

De son côté, comme elle le laissait entrevoir au troisième trimestre, la Fed a relevé son taux des fonds fédéraux de 0,25 % afin de l'établir à 0,75 %.

Ce sont les obligations corporatives qui ont connu la meilleure performance (+3,7 %), suivies par les obligations des provinces (+1,8 %) et par les obligations fédérales (0,0 %).

Actions canadiennes

L'indice S&P/TSX a grimpé pendant quatres trimestres consécutifs, pour terminer en tête de file des marchés développés avec un rendement de 21,1 % pour l'année 2016.

Le secteur ayant le mieux performé est le secteur des matériaux, principalement dû à l'augmentation du prix du cuivre et du minerai de fer en 2016.

Le secteur de l'énergie a également bien performé au cours de l'année (+35,5 %) : les pays de l'OPEP se sont entendus au dernier trimestre pour diminuer le niveau de production de pétrole de 1,2 million de barils par jour à compter de janvier 2017 afin de réduire les surplus et d'influencer à la hausse le prix du pétrole.

Le seul secteur de l'indice ayant régressé au cours de l'année est le secteur de la santé (-78,5 %), principalement dû au titre de Valeant Pharmaceuticals.

Actions globales

Le dernier trimestre a été profitable pour la plupart des marchés mondiaux en $ CA. L'indice MSCI Monde a enregistré un gain de 3,9 % en $ CA, ce qui lui permet de clôturer l'année en territoire positif (+3,8 %).

En général, le dollar canadien s'est apprécié par rapport à la plupart des devises au cours de l'année, ce qui a eu pour effet de modérer les gains en $ CA des grands marchés mondiaux.

L'annonce du programme de dépenses en infrastructure et de baisses d'impôt s'est reflétée positivement sur ce marché et a permis à l'indice S&P 500 $ US de grimper de 3,8 % au cours des trois derniers mois, pour une performance totale de 12,0 % en 2016.

L'indice MSCI EAEO a rebondi au dernier trimestre (+ 7,1 %), pour clôturer l'année à 5,4 % en devises locales. Toutefois, la faiblesse de la livre sterling et de l'euro a mené à un rendement annuel négatif pour les investisseurs canadiens (-2,5 %).

L'indice MSCI EM a très bien performé en devises locales (+9,7 %) : le contexte de faibles taux d'intérêt sur l'ensemble de la période a mené les investisseurs à privilégier les actifs plus risqués.

Indices	4T 2016	Année 2016
Indice SAI des fonds équilibrés[1]	1,16 %	8,12 %
FTSE TMX Canada Univers	-3,44 %	1,66 %
S&P / TSX	4,54 %	21,08 %
MSCI Monde		
- $ CAD	3,93 %	3,79 %
- devises locales	4,78 %	9,00 %
S&P 500		
- $ CAD	5,94 %	8,09 %
- $ US	3,82 %	11,96 %
MSCI EAEO		
- $ CAD	1,31 %	-3,76 %
- devises locales	-1,31 %	-2,49 %
MSCI EM		
- $ CAD	-2,21 %	7,34 %
- devises locales	-1,44 %	9,69 %

1. La composition de l'indice SAI des fonds équilibrés est 40 % FTSE TMX Canada Univers, 30 % S&P/TSX et 30 % MSCI Monde.

Médianes SAI	4T 2016	Année 2016
Médiane SAI des fonds équilibrés[1]	1,37 %	7,54 %
Médiane SAI des caisses[2]	1,18 %	6,70 %
Obligations canadiennes	-3,08 %	2,38 %
Actions canadiennes	5,15 %	18,76 %
Actions américaines	5,92 %	6,16 %
Actions globales	2,07 %	2,53 %
Actions internationales	0,47 %	-2,38 %
Actions marchés émergents	-2,50 %	7,22 %

1. Incluant uniquement des revenus fixes, actions canadiennes et étrangères.
2. Incluant aussi des placements alternatifs, selon un recensement de caisses.

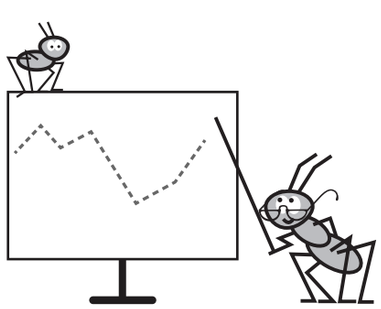

Rendements globaux bruts du Fonds Transition
au 30 septembre 2016

FONDS TRANSITION

Rendement brut du Fonds Transition :

5,34 %

Indice Transition :
3,54 %

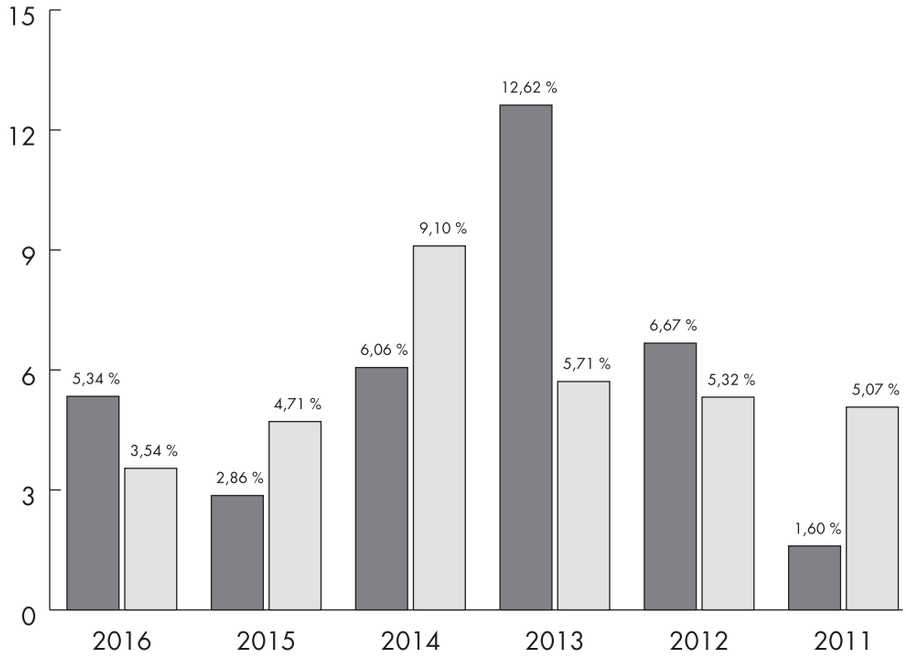

FONDS TRANSITION au 31 décembre

Répartition %	Classe d'actifs	Rendements au 31 décembre 2016[1]
72,2 %	**Letko Brosseau - Revenu fixe** Indice obligations - Transition	**1,18 %** 1,66 %
27,8 %	**Letko Brosseau - Actions totales** Indice actions totales - Transition	**17,49 %** 9,52 %
100 %	**Rendement global du Fonds Transition** Indice Transition	**5,34 %** 3,54 %

1. Tous les rendements sont bruts et en dollars canadiens. Le rendement des revenus fixes est celui des obligations.

MOT DU PROFESSIONNEL

LETKO BROSSEAU

LETKO BROSSEAU gère une part importante de notre caisse. Dans les lignes qui suivent, ils partagent avec nous leur vision des marchés. Bonne lecture!

Perspectives sur la conjoncture économique

L'économie mondiale poursuit son essor mené par l'accélération de l'économie aux États-Unis. À plus long terme, deux forces structurelles importantes, soit l'envol démographique mondial et le rattrapage économique dans les pays en développement, devraient soutenir la demande de biens et de services et, par extension, les marchés boursiers.

Durant la reprise qui a suivi la crise financière, la croissance mondiale a été inhibée par la conjoncture économique difficile qui régnait dans diverses régions du monde. En 2012 et 2013, l'économie européenne était sous pression alors que la Grèce renégociait sa dette et des problèmes se déclaraient dans le secteur bancaire espagnol. En 2014, l'invasion de la Crimée par la Russie a pesé sur la confiance et les investissements des entreprises européennes. En 2015, le déclin des prix des matières premières et de l'énergie a ébranlé les économies productrices et entraîné le Brésil et la Russie dans la récession. Un ralentissement en Chine a exacerbé les doutes au sujet de la durabilité de la croissance mondiale. La production industrielle mondiale s'est essoufflée en 2015 et au premier semestre de 2016, ce qui a affecté la plupart des grandes économies développées, dont le Canada et les États-Unis.

Bien que chaque épisode évoqué ci-dessus ait attisé la volatilité des marchés, ils se sont avérés des fausses pistes. Aujourd'hui, l'attention est tournée sur l'imprévisibilité du programme géopolitique de Donald Trump. Ce thème, tout comme les questions entourant la durée du marché haussier des actions, figure au premier plan des préoccupations.

D'après nous, la faiblesse des taux d'intérêt et la modestie de l'inflation continueront de contribuer à un contexte d'accommodement, qui cadre avec un long cycle économique. Nous pensons que sur un horizon d'investissement à moyen terme, rien ne fera obstacle à la dynamique haussière de la croissance mondiale. L'on s'attend d'ailleurs à ce que toutes les régions clés du monde connaissent une croissance synchronisée de leur PIB pour la première fois depuis 2010. Nous recommandons donc aux investisseurs d'éviter de réagir trop négativement chaque fois qu'une interruption telle que celles mentionnées se retrouverait à l'avant-plan.

Nous prévoyons une croissance mondiale de 3,5 % en 2017, et ce comparé à 3,1 % en 2016. Aux États-Unis, la consommation robuste, la reprise des investissements des entreprises et la hausse de la construction résidentielle soutiennent l'accélération de l'économie. La croissance du PIB du Canada, qui a atteint 1,5 % l'année dernière grâce au rebond des prix du pétrole et les autres produits de base, devrait s'afficher à 2,0 % en 2017.

Stratégie de placement

Les obligations sont extrêmement surévaluées et leurs prix ne cadrent toujours pas avec un contexte macroéconomique favorable. Les taux poursuivent une trajectoire ascendante alors que les banques centrales commencent à normaliser leur politique monétaire, ce qui impacte négativement le rendement d'un portefeuille obligataire. Nous pensons que cette tendance ne fait que commencer et qu'il est important de mitiger les risques qui y sont reliés.

L'objectif principal de notre stratégie obligataire est de protéger le capital. Étant donné la sensibilité des obligations à long terme aux mouvements des taux d'intérêt, aussi légers soient-ils, nous continuons de penser que le minime rendement additionnel offert par ces obligations ne justifie pas cette prise de risque excessif. De même, les obligations de sociétés ne prévoient pas une compensation adéquate du risque associé à ces titres. En conséquence, nous avons choisi d'éliminer tous les risques majeurs du portefeuille obligataire en maintenant une structure d'échéance à court terme et une exposition minimale aux obligations de sociétés.

À l'heure où la croissance mondiale s'accélère et où les cours des actions touchent de nouveaux sommets, la sensibilité aux prix est plus importante que jamais. Nos portefeuilles d'actions affichent toujours des niveaux de valorisation intéressants et se négocient bien en deçà des multiples actuels du marché.

Notre décision de privilégier un portefeuille diversifié d'actions choisies avec soin par rapport aux titres à revenu fixe, tout en maintenant un portefeuille d'obligations de grande qualité faiblement exposé à la volatilité des taux d'intérêt a porté fruit et, selon nous, continuera de le faire.

MOT DE L'ADMINISTRATEUR

par Julien Perreault

Cessation d'emploi avant la retraite

Si vous quittez votre emploi **sans prendre votre retraite,** vous recevrez de l'administrateur du régime un *relevé de départ* établissant la valeur de votre compte. **Les cotisations de l'employeur vous sont totalement acquises sans condition.** Le *relevé de départ* établit également si vos cotisations sont immobilisées, c'est-à-dire si elles doivent servir à vous procurer un revenu de retraite (voir ci-après). Les critères d'immobilisation de la Loi sont les suivants :

- **Vos cotisations régulières et celles de l'employeur** et les intérêts accumulés ne sont pas immobilisées si vous quittez avec moins de deux années d'emploi continu ou si la valeur totale des cotisations accumulées avec intérêts à la date de cessation est inférieure à 11 060 $ (en 2017)[1] ;
- **Les cotisations volontaires** et les intérêts accumulés : ce montant n'est PAS immobilisé ;
- **Transfert d'un autre régime :** le critère d'immobilisation est celui du régime d'où provient le transfert.

Notez que si vous avez quitté votre emploi avant le 1er juillet 2011, d'autres règles d'immobilisation s'appliquent. **Le relevé de départ vous offre principalement le choix entre deux options : le transfert de vos droits à l'extérieur du régime ou le maintien de vos droits à l'intérieur du régime.** À noter que l'option de maintien de vos droits à l'intérieur du régime ne s'applique pas si la valeur totale de vos cotisations accumulées avec intérêts à la date de cessation est inférieure à 5 530 $ (en 2017)[2].

1. TRANSFERT DES DROITS À L'EXTÉRIEUR DU RÉGIME

Cette option vous permet de reprendre la responsabilité de la gestion de votre avoir. Vous devrez alors décider du mode de gestion :

- Avec ou sans l'intermédiaire d'un courtier en valeurs mobilières ou d'assurances ;
- Dans des fonds mutuels ou dans un compte autogéré ;
- Avec un niveau de risque qui vous convient.

Peu importe le mode de gestion choisi, le transfert devra être effectué dans un « REER immobilisé » si vos droits sont immobilisés. Le transfert sera effectué **sans** prélèvement d'impôt. Un « REER immobilisé » vous oblige à utiliser votre avoir pour constituer un revenu de retraite par l'achat d'une rente viagère ou d'un FRV (Fonds de revenu viager). En d'autres mots, vous ne pouvez pas faire de retraits directement de votre « REER immobilisé ». Le transfert pourra être effectué dans un « REER régulier » si vos droits ne sont pas immobilisés. Le transfert sera effectué **sans** prélèvement d'impôt. Un « REER régulier » vous permet d'effectuer des retraits n'importe quand, peu importe le montant. **Le transfert pourra être encaissé sous forme d'argent comptant si vos droits ne sont pas immobilisés. Le paiement sera effectué avec prélèvement d'impôt selon la grille d'imposition du Fiduciaire du Régime.**

2. MAINTIEN DES DROITS À L'INTÉRIEUR DU RÉGIME

Si vous choisissez de maintenir vos droits à l'intérieur du régime, vos droits continueront d'être gérés et administrés comme si vous étiez encore un employé de Vidéotron, mais **sans** la possibilité de cotiser au régime. Vous continuerez de recevoir un relevé annuel ainsi que le journal *La Cigale et la Fourmi.* En contactant les Ressources humaines de Vidéotron, vous pourrez en tout temps demander le transfert de vos droits à l'extérieur du régime, selon les conditions du régime. Cependant, vous devez obligatoirement transférer vos droits avant le 31 décembre de l'année où vous atteignez l'âge de 71 ans. Le maintien des droits à l'intérieur d'un régime collectif vous permet de bénéficier d'une gestion professionnelle de vos droits avec des frais de gestion généralement inférieurs à ceux d'une gestion individuelle. C'est cependant le Comité de retraite qui décidera en votre nom du type de placement et du niveau de risque assumé.

3. TRANSFERT PARTIEL DES DROITS À L'EXTÉRIEUR DU RÉGIME

Finalement, si vous avez des besoins de liquidité au moment de votre cessation d'emploi et que vous préférez maintenir vos droits dans le régime, vous pourrez également demander le transfert de la partie non-immobilisée de vos droits à l'extérieur du régime et maintenir la partie immobilisée à l'intérieur du régime. Des frais de 50 $ seront cependant déduits de votre transfert partiel.

Exemple 1 : Nathalie cesse sa participation au régime de retraite après avoir travaillé 14 ans chez Vidéotron. Voici donc les sommes qu'elle a accumulées avec ses choix de cessation de participation disponibles :

Comptes	Solde	Immobilisation	Choix
Cotisations régulières	119 725 $	Immobilisé	1. Transfert dans un REER immobilisé 2. Transfert dans un autre régime de retraite (si ce dernier le permet)
Cotisations volontaires	2 839 $	Non-immobilisé	1. Remboursement moins les impôts nécessaires 2. Transfert dans un REER

Exemple 2 : Mathieu cesse sa participation au régime de retraite après avoir travaillé 1 an chez Vidéotron. Voici donc les sommes qu'elle a accumulées avec ses choix de cessation de participation disponibles :

Comptes	Solde	Immobilisation	Choix
Cotisations régulières	10 304 $	Non-immobilisé	1. Remboursement moins les impôts nécessaires 2. Transfert dans un REER

[1] 20 % du maximum des gains annuels (MGA) de l'année de la cessation d'emploi [2] 10 % du maximum des gains annuels (MGA) de l'année de la cessation d'emploi

COMITÉ DE RETRAITE

Vous pouvez obtenir de l'information sur votre Régime supplémentaire de rentes ou vous procurer les formulaires relatifs au Service de la rémunération et des avantages sociaux, situé au 612, rue St-Jacques, bureau 700.

REPRÉSENTANTS DES EMPLOYÉ(E)S

Guy Gagné, président
514 527-4637, poste 232
guy.gagne@sevl2815.com

Maxime Leblanc, vice-président
438 397-4766
maxime.leblanc@sevl2815.com

Pierre-Nicolas Metthé, vice-président
514 554-4355
pierrenicolas.metthe@sevl2815.com

REPRÉSENTANTS DE L'EMPLOYEUR

Roxanne Doucet
514 380-6628
roxanne.doucet@videotron.com

Amélie Bertrand
514 759-2343
amelie.bertrand@videotron.com

MEMBRE INDÉPENDANT

Carl Dubé
carldube49@me.com

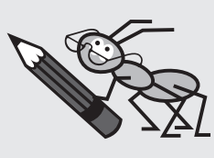

LA CIGALE & LA FOURMI
Une production de **MAtv**

Chargé de projet Pierre Maltais
Graphisme Julie Pelchat
Révision Véronique Bock, Diane Létourneau